

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL*de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX**Séance du 28 juillet 2026*Nombre de membres :

afférents au C.M : 11

en exercice : 11

qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 24/07/2026Date d'affichage : 29/07/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois de juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal provisoire, sous la présidence de Madame ROUZE Sylvie, Maire.

Présents : BARTHELEMY Jean-Paul, CHARVE Marianne, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid, TREILLET Jonathan

Représentés : GRENET Michel donne pouvoir à SEDRAOUI Rachid, MASCOT Vincent donne pouvoir à CHRISOSTOME Marie-Elisabeth

Secrétaire de séance : Monsieur ROUSSIER Victor

Objet : Signature Convention Fondation 30 Million d'Amis

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment son article L211-27,

Vu le courrier de la Fondation 30 Millions d'Amis en date du 2 juillet 2025 informant la commune des modalités de participation financière,

Vu la Convention 2025 de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages à intervenir avec la Fondation 30 Millions d'Amis,

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ✓ **DECIDE** de participer à hauteur de 50% aux frais de vétérinaire pour la stérilisation et l'identification au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis, sur la base d'une estimation de 10 chats errants pour 2025, soit 825 € TTC maximum, les modalités de versement de la participation étant précisées dans la convention,
- ✓ **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir avec la Fondation 30 Millions d'Amis,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents,

Résultat du vote :

POUR : 9 (BARTHELEMY Jean-Paul, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid)

ABSTENTION : 2 (CHARVE Marianne, TREILLET Jonathan)

CONTRE : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME**

**Le Maire
Sylvie ROUZÉ**

